

livrerent une Porte de la Place aux Alliegeans, en attendant que la capitulation fut signée de part & d'autre. Quand on vit qu'il n'y avoit plus qu'une Barriere qui separoit les troupes, on presenta à Messieurs de Selve * & de Ravignan la Capitulation pour la signer, ils dirent qu'on leur avoit promis de les conduire en France, & que cette clause devoit y être ajoutée, on leur repondit que c'étoit un mal entendu, que Mr. de Marlborough qui commandoit en chef, n'avoit point promis pareille condition, qu'ils étoient tous prisonniers de guerre sans restriction: alors plusieurs Officiers même de l'Armée des Alliez, s'aperçurent tres bien que ce Général vouloit ajouter ce relief à la gloire de sa conquête, pour lui donner plus de lustre en Angleterre, où son credit n'est pas sur le pied qu'il étoit lors de la prise de Tournay.

IV. La Cour de France a fait expedier des congez à plusieurs Officiers des Alliez pour pouvoir aller chez eux vâquer à leurs affaires; parmi ces prisonniers sont le Comte d'Erbach, le Baron de Wassenauer Lieutenans Généraux, Mr. Borck Major Général, le Comte de Denhoff, & Mr. Savari Colonels. Ces Prisonniers étoient sur leur parole d'honneur à Landreci & autres Places frontieres: on ne les a pas promené dans les Provinces de France, comme on promene en Brabant & en Hollande ceux qui composoient la Garnison de Bouchain: peut-être que la politique y a plus de part que la vanité.

ARTI-

* C'est par erreur qu'au Journal precedent page 304. on a mis St. Luc au lieu de Selve.

*Prisonniers
des Alliez
relâchez
par congé.*